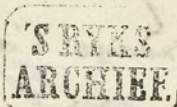


R 27. Jun. 1670.

Leide 29 Juin 1670

Monsieur



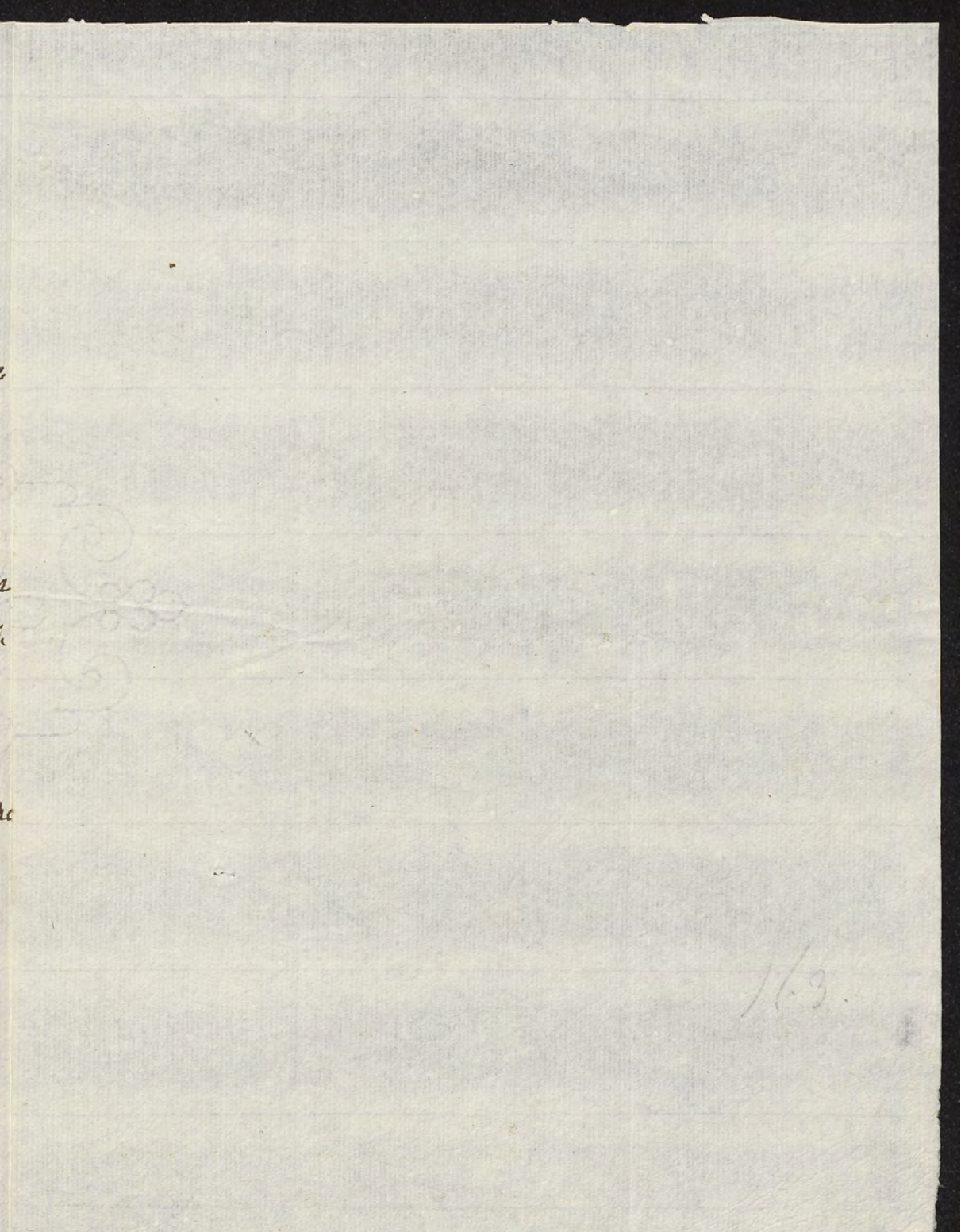
Ayant veü il y a trois vurs celle qu'il vous a esté me
faire l'honneur de m'escire, j'ay approché M^{re} official
pour luy commander la justice de v^{re} procès, lequel m'a
promis de vous la faire toute entiere lors qu'il sera en estat
d'estre iuge. Je ne manqueray point de l'en faire souvenir
de temps en temps, n'ayant rien plus a cœur, que de rencontrer
quelque occasion a pouvoir correspondre par mes trishumbles
seruiss aux bonté que vous m'avez tousiours témoyné.

J'ay esté extrêmement surpris d'apprendre le danger auquel
se trouue mon incomparable amy. Il ya quelques mois
qu'ayant sçeu qu'il se trouuoit mal, ie priay un Abbe
flamantin qui est de mes amis de luy rendre visite de ma
part, et de me faire sçavoir de ses nouuetés, lequel m'a

asseure' plusieurs fois qu'il estoit hors de danger, et qu'il
n'uy estoit qu'un peu de foiblesse qui n'estoit pas
beaucoup considerable. Le lendemain j'appren par les vint qu'elle
est augmentee mes au point de faire douter de sa vie, ce
qui me cause un extreme regret. Si il pouvoit se faire
porter a pied, n'importe par quel chemin, et si on luy seroit
fort utile, et si on luy seroit utile en tout ce qui seroit
de mon pouvoir. Obligez moy, Monsieur, de le faire proposer
a ses Medecins pour ma consolation, car j'ose assurer
qu'après ses plus proches, et n'y a personne qui se porte
seroit plus sensible qu'a moy, pour l'estime toute particulière
que j'ay toujours fait de son excellent mérite. J'attends
la dessus l'honneur de vos commandemens d'unirant inviolable^{ts}

Monsieur

Vre très humble et très obéissant
serviteur
Pierre François de La Harpe



assure plusieurs fois qu'il n'en aura d'autre, et ne l'
a-t-il pas dit qu'en fait de franchise qui n'est pas
biensur considérable. Cependant j'ajoute par les raisons de
ce que j'ai dit, au point de faire de vous, de la part
qui au reste, est extrême, qu'il est possible de faire
porter à la p. n. me persuader que les deux lettres
des autres, et surtout celle de l'abbé de la Roche
sont de vous. Je suis sûr, de la part de vous
à la Rochelle, pour ma consolation, car c'est à vous
qu'il s'agit de. Plus possible, et n'y a pas de quoi se plaindre
sans être sensible qu'à moi, pour l'abbé de la Roche
que j'ai toujours fait de son excellence, mais de la part
de vous, l'abbé de la Roche de son excellence, et de son excellence.

Monsieur

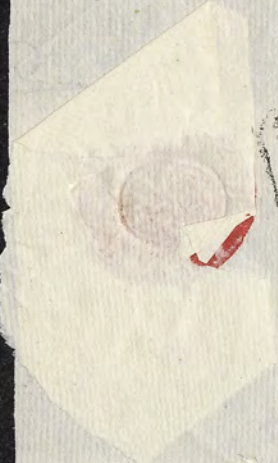
Le véritable et véritable
sieur de la Roche de son excellence

ABAD.
LIMBAY
MABL.

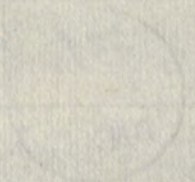
A Moniniv

*Moniniv de Fuy la Rime
P' l'ans de la Moniniv de l'ans de l'ans
de l'ans de l'ans de l'ans*

STAMPED
RECEIVED



162



[Faint, illegible handwritten text]

